



# Imprégnation Curative- Préventive



**Imprégnation Curative / Préventive au sel de bore et au pyrèthre pour toutes boiseries intérieures et extérieures (charpente, ossature, meubles...).**  
**Spécialement conçue pour un traitement curatif/préventif longue durée contre les destructeurs du bois (insectes xylophages, champignons), l'Imprégnation Curative Préventive « Nature & Harmonie » pénètre le bois en profondeur et résiste aux intempéries. Elle assure une protection préventive mais non curative contre les termites.**

## 1. Propriété

Anti-bleu préventif léger.  
 Fongicide.  
 Insecticide.  
 Curatif.  
 Préventif (insectes xylophage hors termites).  
 Incolore.  
 Hydrofuge.  
 Imprégnation en profondeur.  
 Application facile.  
 Odeur agréable.  
 Ne nuit pas aux capacités de diffusion / résorption du support

## 2. Caractéristiques techniques

Classification AFNOR : NFT 36-005  
 Famille I - Classe 2A  
 Domaine d'emploi : intérieur / extérieur  
 Aspect : mat satiné  
 Etat physique : liquide  
 Extrait sec en poids : 35%  
 Point éclair : >58°C  
 Densité moyenne à 20°C : 0,80  
 Viscosité à 20°C : 10 sec.

## 3. Support

Toute boiserie neuve ou ancienne, brute de sciage, rabotée ou poncée. Bois sain ou attaqué, présentant un taux d'humidité inférieur à 18% à l'extérieur et 12% pour les bois intérieurs.  
 Classe d'utilisation 1.2.3.

## 4. Préparation du support

### Bois attaqués

- Sonder toutes les sections de bois pour déceler les endroits infestés.
- Eliminer les parties attaquées à la hachette ou à l'herminette puis finir par un brossage soigné à la brosse métallique.
- Faire remplacer les sections trop endommagées. Doubler les sections dont la résistance mécanique est affaiblie par l'attaque s'il n'est pas possible de les remplacer.
- Pour les sections très attaquées, procéder par injection. Forer des trous de 9,5 mm de diamètre tous les 20 à 30 cm en quinconce, d'une profondeur égale aux 2/3 de l'épaisseur du bois.  
 Placer les injecteurs spécialement conçus pour le traitement.  
 Injecter sous haute pression et procéder à une double micro-pulvérisation sur l'ensemble des boiseries.

### Bois sains

Brosser soigneusement les boiseries ou au besoin éliminer les anciennes peintures par ponçage ou décapage, puis procéder à un dépoussiérage soigné. Appliquer le traitement au pinceau ou au pistolet.

### Parquets anciens

En présence de parquets anciens, les démonter pour permettre la vérification et les traiter si nécessaire. Laisser bien sécher avant la repose du parquet.

## 5. Application

Une à deux applications au pinceau, au pistolet, par immersion ou par injection. Injection obligatoire pour les bois très attaqués et les sections supérieures à 8 cm d'épaisseur. Traiter abondamment toutes les faces du bois, extrémités et coupes, en insistant sur les parties encastrées.

## Finitions possibles

Lasure, laque, vernis, huile dure, cire « Nature & Harmonie » (faire un essai au préalable).

## 6. Matériel d'application

Brosse à vernir, rouleau laqueur, pistolet.

## 7. Ne pas diluer.

## 8. Temps de séchage

2<sup>ème</sup> application possible après 1 à 2 h. Sec après 24 à 72 h selon la température, le degré d'hygrométrie et l'essence du bois.

## 9. Rendement par couche

10 à 12m<sup>2</sup> / l. - 5 l. / m<sup>3</sup>

## 10. Nettoyage des outils

Essence de Térébenthine pure gemme du Portugal ou *Distillat d'Agrumes* « Nature & Harmonie ».

## 11. Conditionnement

0,750 L - 2,5 L - 10 L - 25 L  
 200 L sur commande, nous consulter.

## 12. Conservation

2 ans à partir de la date de fabrication, en emballage d'origine non ouvert, dans un endroit frais et sec, **à l'abri du gel et de la chaleur**. Nous conseillons de reconditionner tout produit entamé dans un emballage plus petit.

## 13. Composition

Huile de lin, résine de coumarone, essence d'agrumes, essence de pin, isoparaffine, sel de bore, pyrèthre, retardateur de peau sans oxime, siccatif sans plomb ni cobalt.

## 14. Précaution d'emploi

Bien que fabriquée avec des composants écologiques, conserver hors de portée des enfants et ne pas jeter les résidus dans les canalisations d'évacuation. Aérer pendant l'application. Eloigner les animaux domestiques, couvrir les aquariums, porter des gants et des lunettes de protection pendant l'application. En cas de traitement par injection et micro-pulvérisation, prévoir une combinaison de protection. Peut entraîner des effets néfastes à long termes pour l'environnement aquatique. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau. Ne pas manger et boire pendant l'utilisation. Ne pas fumer pendant l'utilisation. Ne pas respirer les vapeurs. Eviter le contact avec la peau. En cas d'ingestion consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Nocif par ingestion, peut provoquer une atteinte des poumons.

Edition novembre 2006

Les renseignements donnés par la présente fiche technique ont pour objet d'informer notre clientèle des caractéristiques et propriétés de nos produits. Ces informations sont données de bonne foi et à titre indicatif. Il appartient à l'applicateur d'établir un descriptif précis de la nature et de l'état du fond ainsi que de respecter le processus de mis en œuvre, les normes et DTU en vigueur. L'évolution technique étant constante, veuillez vérifier avant toute mise en œuvre que la présente fiche technique n'a pas été modifiée par une édition plus récente.